NUIT DU FOLK

On dansera au Quattro le 18 octobre

» La 8e Nuit du folk débutera dès 20 heures au Quattro, le 18 octobre, avec un bal pour les enfants. Il sera suivi d'un bal où vont se succéder plusieurs groupes : Folk you (notre photo), Ademas, Colin Heller, ainsi que Bez orchestra, Terminal Traghetti et La Poule noire. Une soupe à l'oignon sera servie à 3 h et le petit-déjeuner offert à 8 h. Dimanche, rendez-vous devant le Quattro à 10 h pour une balade. Départ aussi à 12 h 30 pour le pique-nique et le bal en montagne.

ASSOCIATION

Cuirs, skaï et fourrures pour une nouvelle vie

» Du 7 au 11 octobre, l'association "Les fils d'Ariane" organise une présentation de ses collections cuirs, skaï et fourrures dans son local de la rue du Commerce. Ces vêtements ont subi des inspections et des remises à neuf. Grâce aux dons et aux achats faits dans les boutiques "Fils d'Ariane", des personnes en insertion retrouvent la voie de l'activité professionnelle et les vêtements, une deuxième vie, à des prix mini. Association "Les fils d'Ariane", 10, rue du Commerce à Gap, de 10 à 18h30.

GAP

AGENDA

AUJOURD'HUI

➜ Circulation piétonne perturbée
Avenue Lesdiguières à hauteur du n°5 bis, jusqu'au vendredi 10 octobre.

➜ Rencontre
Autour du travail typographique de la description de l'Égypte avec l'intervention de M. Paput, à la médiathèque à 18 heures.

➜ Ecole de hockey
Initiation gratuite la première de 16 h 30 à 17 h 30, pour les enfants entre 4 et 8 ans. Possibilité de prêt de matériel, apporter ses gants. Renseignements au bureau du club ou Tél. 06 86 38 03 84.

➜ Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat)
Réunion mensuelle à la maison diocésaine (9, rue Capitaine-de-Bresson) à 16 heures. Tél. 04 92 51 75 36.

➜ Gap patchwork
Reprise de l'activité d'expression par la matière (tissus, soie, laine…) pour débutant(e)s ou initié(e)s, au centre social de Beauregard (route de Sainte-Marguerite), tous les vendredis après-midi de 13 h à 16 h 15, Contact : 06 23 31 61 29.

DEMAIN

➜ Conférence
"De l'Acadie à la Louisiane" avec l'association "Les Cajuns de Louisiane", à l'Université du temps libre (rue Bayard), à 17 h 30. Infos 04 92 51 38 94.

➜ Concert solidaire
Les chorales "Mikado" et "Le bois de Saint-Jean" chanteront au profit des Restos du cœur, église Saint-Roch, à partir de 20 h 30.

UTILE

DE GARDE

➜ Samu
Composer le 15.

➜ Maternité
Tél. 04 92 40 61 14.

➜ Maison médicale
Ouverture de 14h à minuit
3, rue Maurice-Garnier.
Tél. 04 92 52 28 15.

➜ Dentiste
Tél. 04 92 51 94 94.

➜ Pharmacie
Se renseigner au commissariat de police.

➜ Commissariat de police
Composer le 17.

➜ Sapeurs-pompiers
Tél. 18 ou 112.

LOISIRS

➜ Piscine de la République
Tél : 04 92 51 22 67
Lundi : 18h30-21h
Mardi : 8h-9h et 11h30-14h
Mercredi : 12h-14h et 18h30-21h
Jeudi : 8h-9h et 11h30-14h
Vendredi : 7h45-8h45 et 11h30-14h
Samedi : 8h-12h
Dimanche : fermée.

➜ Stade nautique de Fontreyne
Tél. 04 92 51 14 99.
Lundi, mercredi et samedi : 14h-18h
Mardi et vendredi : 19h30-22h
Jeudi : 17h-19h15
Dimanche : 9h-12h

➜ Stade de glace Alp'Arena
Tél. 04 92 53 26 90.
Patinoire intérieure :
Mercredi : 14h30-17h30
Samedi : 14h-17h
Dimanche : 14h-17h
Vendredi : 20h- 23h
Fermée les jours fériés.

➜ Médiathèque municipale
137, bd G.-Pompidou.
Tél. 04 92 53 26 73.
Mardi : 13h30-18h ;
Mercredi : 10h-18h ;
Jeudi : 13h30-18h ;
Vendredi : 13h30-18h ;
Samedi : 10h-18h.

➜ Musée muséum départemental
Av. Maréchal-Foch.
Tél. 04 92 51 01 58.
Lundi : 14h-17h
Mardi : fermé
Mercredi : 14h-17h
Jeudi : 14h-17h
Vendredi : 14h-17h
Samedi : 14h-18h
Dimanche : 14h-18h

➜ Maison du tourisme
Place Jean-Marcellin.
Tél. 04 92 52 56 56.
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 16h.

ÉDUCATION | L'application de la réforme dans les écoles de la ville provoque la colère des syndicats

Activités en suspens, parents et enseignants mécontents

La mise en place des Nouvelles activités périscolaires (les Nap, pour les intimes) dans les écoles gapençaises fait l'unanimité contre elle chez les syndicats.

Le mystère plane toujours quant aux activités qui seront proposées aux petits Gapençais après les vacances de la Toussaint. Photo Archives LE DL/VIRGILE

Tous dénoncent la politique de la Ville, qui attend les vacances de la Toussaint pour dévoiler le calendrier des ateliers adaptés aux enfants. La Ville refuse de donner plus de précisions sur son avancement, pour le moment.

Un manque de concertation qui consterne le principal syndicat d'enseignants, le SNUipp-FSU. « Il y a eu douze concertations depuis décembre dernier à l'intention des parents d'élèves. Les enseignants étaient invités. Rien n'a été mis en place depuis, les directeurs d'écoles ont rencontré le maire à la rentrée pour dire qu'ils n'étaient pas contents », regrette Catherine Denis, co-secrétaire de l'antenne départementale du syndicat.

De son côté, le Sgen-CFDT évoque dans un communiqué "une offre périscolaire très limitée, peu diversifiée et sans gage de qualité, des garderies débordées, des horaires incohérents et incompatibles avec ceux des parents mais surtout incompatibles avec le rythme des enfants".

« On doit inscrire nos enfants sans savoir pour quelles activités ni pour combien de temps »

Des propos confortés par ceux de Valérie Verdeja, secrétaire générale du conseil local de l'association de parents d'élèves FCPE.

« Ça fait deux ans que ça traîne, le maire a organisé un comité de pilotage l'an dernier pour organiser un projet éducatif de territoire. Il nous a vendu ça juste avant les élections. Une fois élu, il a annulé la dernière réunion et ne nous a plus jamais convoqués. Nous avons juste reçu des courriers. Avant la rentrée, on a eu un petit mot pour savoir si on voulait inscrire nos enfants aux Nap. J'ai dit oui pour ma fille de 5 ans.

À la rentrée, on n'en savait pas plus sur sa position et personne ne savait ce qui allait se passer. Quelques animateurs municipaux ont été envoyés dans les écoles sans être préparés. Donc, ils font de la garderie. Dernièrement, les parents ont reçu un autre mot pour leur demander de réinscrire ou non les enfants après la Toussaint, sans savoir pour quelles activités ni pour combien de temps.

J'ai réinscrit ma fille, simplement parce que je travaille et que je ne peux pas aller la chercher à 15 h 45 », justifie Valérie Verdeja.

Elle en profite pour soulever un autre problème, également abordé par la SNUipp.

« Personne à l'école n'a de liste des élèves inscrits aux Nap »

« Les quelques fois où j'ai dû aller récupérer ma fille à 15 h 45, alors qu'elle était inscrite aux Nap, personne ne m'a rien demandé. Les Atsem, je les connais, il est donc normal qu'elles me laissent la récupérer. Mais ni elles, ni les enseignants n'ont de liste de participants à ces activités. Il y a, en primaire, du personnel municipal qui ne connaît ni les parents ni les enfants. C'est n'importe quoi », se révolte la maman.

Comment faire, alors, pour savoir si les élèves doivent rester après 15 h 45 car leurs parents les ont inscrits ou s'ils peuvent quitter l'établissement… Et avec qui ? « Puisque personne, à l'école, n'a de liste des élèves inscrits aux Nap mais que nous sommes tout de même des citoyens, nous attendons les parents avec les plus petits, mais ce n'est pas notre rôle », prévient Catherine Denis, qui est aussi enseignante à l'école de la Gare.

Du côté des parents comme chez les enseignants, tout le monde attend avec impatience la fin de ce flou artistique.

Plus d'infos mercredi ?

Un comité de suivi départemental des rythmes scolaires doit se tenir le 8 octobre. Valérie Verdeja espère trouver, ce jour-là, les réponses aux interrogations des parents. Sans parler du panel d'activités qui sera – ou non – proposé, le SNUipp voudrait seulement « savoir ce qu'on fait des enfants à 16 h 45. »

Marion MORGANA

L'INFO EN +

UNE DEMI-JOURNÉE CONTESTÉE
FCPE et Peep sont opposés à la date du 6 octobre pour la demi-journée de concertation des enseignants sur le programme.
Après que la FCPE a écrit au gouvernement, sa présidente vient de saisir la justice en déposant un recours devant le tribunal administratif.

LE CHIFFRE

12 **écoles maternelles, 13 écoles primaires publiques et 6 écoles rurales composent le maillage scolaire de la Ville de Gap. On trouve aussi trois écoles maternelles et élémentaires privées.**

LA PHRASE

« Le panel n'est pas complètement finalisé, mais il y aura des activités de pleine nature, du sport, des découvertes comme la médiathèque, des jeux. »
Roger DIDIER Maire de Gap, lors de la rentrée à l'école maternelle de Beauregard, le 2 septembre dernier.

594017000

Des parents d'élèves délégués appellent au rassemblement

Le mécontentement a gagné des parents d'élèves délégués, lesquels ont décidé de créer un collectif.

Celui-ci réunit des parents issus de 18 écoles de Gap (seules Lareton et le Rochasson manquent à l'appel). Et il est à l'initiative d'une pétition qui aurait recueilli 1 200 signatures pour protester contre la manière dont sont mis en place les nouveaux rythmes scolaires et les activités périscolaires.

« Nous avons eu un rendez-vous le 3 juillet avec le maire. Il nous a proposé de nous revoir fin septembre et nous avons rendez-vous le 6 octobre. Dans l'attente, nous appelons à un rassemblement des parents d'élèves ce samedi à 11 heures devant la mairie », indique une déléguée désignée pour porter la parole de ce mouvement.

Celle-ci précise que la mobilisation n'a absolument rien de politique. « Ce sont des papas, des mamans, qui s'inquiètent. »

Lors de ce rassemblement, les organisateurs prévoient de remettre une lettre ouverte au maire. Dans cette missive, ils demandent à Roger Didier de mettre effectivement en place les activités périscolaires, d'assurer leur encadrement avec un personnel qualifié, d'assurer la sécurité des enfants et de rétablir les animateurs d'activités sportives et culturelles de la ville sur les activités périscolaires (sans les enlever du temps scolaire).

Le maire : « Tout sera mis en place après les vacances de Toussaint »

« Je ne varie pas. » Le maire de Gap Roger Didier accueille la montée de la grogne par ces mots et rappelle qu'il a exprimé à plusieurs reprises sa position.

« On nous a imposé cette disposition [les nouveaux rythmes scolaires et les activités périscolaires, NDLR]. Nous avons fait en sorte que les choses soient mises en place de façon programmée. J'ai toujours dit et redit que je me donnais du 2 septembre au 16 octobre pour mettre en forme les activités périscolaires. Et elles seront mises en application à la rentrée des vacances de Toussaint. S'il y a des gens qui contestent, eh bien, qu'ils contestent », indique Roger Didier.

« J'ai toujours dit et redit que je me donnais du 2 septembre au 16 octobre pour mettre en forme les activités périscolaires. »

Quant à la revendication des parents d'élèves de remettre les animateurs de la Ville dans les écoles pendant le temps scolaire, Roger Didier répond que « c'est contraire à la loi ».